

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité – Dignité – Travail



**DEUXIÈME RÉUNION DU GROUPE INTERNATIONAL DE
SOUTIEN À LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

(GIS-RCA)

BANGUI, LE 17 AVRIL 2019

CONCLUSIONS



UNION EUROPEENNE



1. À l'invitation du Gouvernement centrafricain, le Groupe International de Soutien à la République Centrafricaine (GIS-RCA) a tenu le 17 avril 2019 à Bangui (RCA), sa deuxième réunion, sous le patronage de S.E.M. le Professeur Faustin Archange TOUADERA, Président de la République. Ont pris part à cette importante réunion M. Firmin NGREBADA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, M. Smail CHERGUI, Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'Union africaine (UA), M. Jean Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint des Nations Unies, chargé des Opérations de maintien de la paix, M. Mankeur NDIAYE, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la MINUSCA, M. Koen VERVAEKE, Directeur général Afrique du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) et M. Adolphe NAHAYO, Représentant le Secrétaire général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Des représentants des pays de la région notamment le Ministre des Affaires Etrangères du Tchad, Monsieur Mahamat Zene CHERIF et le Secrétaire d'Etat aux Relations Extérieures de l'Angola, Monsieur Tete ANTONIO ainsi que le corps diplomatique étaient également présents (voir liste des participants en annexe).
2. L'objectif principal de la réunion, coprésidée par Messieurs Firmin NGREBADA, Smail CHERGUI, et Jean-Pierre LACROIX, était de faire le point sur les progrès et défis dans la mise en œuvre de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation en République Centrafricaine (APPR-RCA), signé par le Gouvernement de la République centrafricaine et quatorze (14) groupes armés à Bangui, le 6 février 2019. La cérémonie d'ouverture a été marquée par des allocutions prononcées respectivement par les représentants de l'UE, de la CEEAC, des Nations Unies, de l'Union Africaine ainsi que par le discours du Chef de l'État, S.E.M. le Professeur Faustin Archange TOUADERA.
3. Le Chef de l'Etat dans son discours, a réaffirmé sa ferme volonté de respecter de bonne foi, la mise en œuvre des engagements contenus dans l'APPR-RCA et a appelé les anciens groupes armés signataires de l'Accord, à faire de même.

Délibérations

4. Dès l'ouverture des travaux, le Premier Ministre Firmin NGREBADA a présenté aux participants les onze (11) priorités du Gouvernement centrafricain sur la mise en œuvre de l'Accord de paix, élaborées sous la très haute impulsion du Chef de l'État et qui se présentent comme suit :
 - i. La cessation immédiate des hostilités sur l'ensemble du territoire national ;
 - ii. La campagne de sensibilisation et de vulgarisation de l'APPR-RCA ;
 - iii. L'opérationnalisation de tous les organes du MOS, y compris le Secrétariat Technique ;
 - iv. Le démarrage des travaux de la Commission Mixte Inclusive chargée d'examiner tous les aspects liés aux événements tragiques du conflit, de les qualifier et de proposer toute action susceptible d'être prise en matière de justice et rendre son rapport à la Commission, Vérité, Justice, Réparation et Réconciliation (CVJRR) ;
 - v. La lutte contre l'impunité, l'opérationnalisation de la CVJRR et la poursuite du travail des mécanismes judiciaires et de justice transitionnelle existants (juridictions ordinaires et Cour pénale spéciale) ;

- vi. L'opérationnalisation des Unités Spéciales Mixtes de Sécurité (USMS) pour lesquelles le vetting, la démobilisation, le désarmement des anciens groupes armés et toutes les mesures d'accompagnement traditionnelles sont nécessaires ;
 - vii. La poursuite de la Réforme du secteur de la sécurité (RSS) et du Programme DDDR ;
 - viii. L'adoption des lois notamment sur la décentralisation, le statut des anciens chefs d'Etat, les partis politiques ainsi que la préparation des élections générales de 2020/2021 ;
 - ix. Le lancement du programme d'urgence de réhabilitation des communautés à la base dans chaque Préfecture ;
 - x. L'organisation des quatre (4) fora pour le développement régional (Bangassou, Birao, Bouar et Mbaiki) ; et enfin
 - xi. Le lancement du Plan national et régional de gestion de la transhumance.
5. Le Premier Ministre a également insisté sur les défis et besoins pour la mise en œuvre adéquate de l'APPR-RCA.
 6. Suite à la communication du Premier Ministre, le Groupe a salué le Gouvernement pour ses efforts de consolidation de la paix et de restauration de l'autorité de l'Etat, avec l'appui de ses partenaires bilatéraux et multilatéraux. Le Groupe a également salué les progrès enregistrés dans la mise en œuvre de l'APPR-RCA, notamment la mise en place d'un Gouvernement inclusif, la création des Mécanismes de suivi et de mise en œuvre et d'autres organes prévus par l'Accord telle que la Commission inclusive. Le Groupe a cependant déploré la poursuite des exactions commises contre les populations civiles et les défis humanitaires qui persistent.

Décisions du Groupe International de Soutien

7. Après délibérations, le Groupe International de Soutien a décidé de ce qui suit :
 - i. Souligne l'importance vitale de la cessation effective des hostilités et l'arrêt des exactions contre les populations et du respect des engagements contenus dans l'APPR-RCA ;
 - ii. Invite les anciens groupes armés à transmettre, la liste de leurs membres pour les différentes structures de mise en œuvre et de suivi (MOS) ainsi que la Commission inclusive, les USMS et le DDDR ;
 - iii. Encourage le Gouvernement à élaborer une feuille de route, avec un calendrier précis, en concertation avec les partenaires pour la mise en œuvre effective des activités prioritaires mentionnées ci-dessus, dans un esprit d'ouverture ;
 - iv. Exhorte le Gouvernement à redoubler d'effort pour une grande inclusivité des différents segments de la société centrafricaine dans la gouvernance publique, notamment à travers une participation plus active des femmes et une meilleure représentativité de la diversité des composantes de la société centrafricaine dans les forces nationales de défense et de sécurité.

- v. Encourage le Gouvernement centrafricain, avec l'appui de ses partenaires, à poursuivre ses efforts pour faciliter le travail vital des humanitaires envers la population nécessiteuse et créer les conditions favorables au retour volontaire, digne et en sécurité des personnes déplacées internes et des réfugiés ;
 - vi. Encourage l'ensemble des Centrafricaines et des Centrafricains, y compris les parties signataires, les acteurs politiques, les leaders religieux, la société civile, les associations de femmes et de jeunes, à s'approprier l'Accord et d'en assurer une promotion active en vue d'un retour à une paix durable ;
 - vii. Encourage les pays voisins et institutions de la région à soutenir les efforts de mise en œuvre de l'APPR-RCA, notamment à travers la revitalisation des relations diplomatiques et plus particulièrement la reprise des Commissions mixtes.
 - viii. Salue l'action des partenaires bilatéraux et multilatéraux de la République centrafricaine en faveur de la stabilisation et de la consolidation de la paix dans ce pays, conformément à leur mandat respectif. Le Groupe les encourage à poursuivre cet appui multiforme et de l'aligner aux priorités de mise en œuvre de l'Accord de paix, tout en poursuivant la mise en œuvre des programmes et fonds existants, en faveur du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix en République centrafricaine (RCPCA), notamment en matière de protection sociale, de développement local et d'infrastructures socio-économiques de base. Il s'agit d'une dimension cruciale pour apporter aux populations les plus affectées, y compris les jeunes et les femmes, les dividendes tangibles de la paix.
8. Les participants ont pris note de la volonté du Président de la République et de son Gouvernement d'organiser dans les meilleures conditions de transparence, d'intégrité et d'équité les prochaines élections. Ils ont, à cet effet, demandé aux partenaires de la République Centrafricaine de fournir l'appui financier, opérationnel, logistique, sécuritaire ainsi que l'assistance technique nécessaires.
 9. Le Groupe International de Soutien salue l'action de la MINUSCA, conformément à son mandat, pour la mise en œuvre des dispositions de l'APPR-RCA, en accompagnant le processus politique par ces bons offices, pour protéger les populations civiles, pour promouvoir les droits de l'homme et l'Etat de droit, pour lutter contre l'impunité et pour soutenir le retour de l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire national.
 10. Les participants expriment leurs sincères remerciements au Président de la République centrafricaine, S.E.M. le Professeur Faustin Archange TOUADERA, au Gouvernement et au peuple centrafricains, pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui leur ont été réservés. Ils félicitent les autorités centrafricaines, les Nations Unies, l'Union africaine, la CEEAC et l'Union Européenne pour l'excellente organisation de la deuxième réunion du Groupe International de Soutien à la République centrafricaine.
 11. Les participants ont convenu de fixer dans de meilleurs délais, et après consultations, la date et le lieu de la prochaine réunion du Groupe International de Soutien.

Fait à Bangui, le 17 avril 2019